

DIRECTION DE LA RECHERCHE INSTITUTIONNELLE

Quel est l'impact de la reconnaissance des acquis et des compétences sur la réussite des études, et qui en bénéficie le plus?

Sylvie Bonin, Agente de recherche

Avril 2025

L'importance de reconnaître les acquis et les compétences à l'université n'est plus à démontrer, notamment dans « une perspective d'accessibilité aux études supérieures et d'optimisation des parcours scolaires, mais aussi pour répondre à des enjeux de main-d'œuvre et faciliter la mobilité des personnes étudiantes » (BCI, 2024).

Plusieurs travaux de recherche soulignent les effets positifs de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) sur la réussite scolaire. « Pour les personnes étudiantes, la RAC peut permettre d'accélérer leur parcours d'études, de réduire les coûts de leur formation et de renforcer leur confiance personnelle (ORES, 2024a). » Des analyses réalisées par la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec (UQ) ont mis en lumière une augmentation du taux de diplomation avec le nombre de crédits reconnus à l'entrée dans le programme (Bonin et Girard, 2009; Bonin, 2020, p.40). Celles-ci suggéraient un effet favorable de la RAC sur la motivation à s'engager dans un nouveau projet de formation et à persévérer jusqu'au diplôme, en particulier pour les personnes à temps partiel, en raison du cheminement allégé. De plus, la RAC soutient l'accès et la persévérance aux études supérieures des personnes qui n'ont pas les préalables scolaires requis (ORES, 2024b; Bélisle et al., 2024).

Les derniers résultats publiés par la DRI sur le sujet remontent à cinq ans déjà et des données récentes sont fréquemment demandées. La présente note technique devrait ainsi répondre au besoin. Les résultats s'y trouvant se rapportent à la RAC dans son ensemble, tous types confondus (c.-à-d. au cumul des crédits intégrés au programme, acceptés d'autres programmes et accordés en équivalence).

Plusieurs personnes bénéficient de la RAC

Pour aider à contextualiser les données sur la réussite qui suivront, traçons un portrait sommaire des personnes en situation de RAC. Le tableau 1 montre qu'une part non négligeable de personnes étudiantes se font reconnaître au moins trois crédits pendant leur première année d'études. C'est chez les étudiantes et étudiants canadiens au baccalauréat à temps partiel que cette proportion est la plus élevée, un sur deux ayant obtenu de la RAC.

En 2010, un profil détaillé des apprenantes et apprenants en situation de RAC a été établi par Bonin et Girard. Les données récentes au baccalauréat et à la maîtrise¹ con-

¹ Le profil qui suit concerne l'ensemble des programmes de maîtrise, avec et sans mémoire.

Sources de données

Certaines données tirées de l'enquête ICOPE (Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études), menée auprès des nouvelles et nouveaux étudiants de l'UQ à l'automne 2022, ont été mises à profit dans cette note.

Les commentaires formulés par les personnes inscrites au baccalauréat à l'UQ dans le cadre du sondage nord-américain NSSE (*National Survey of Student Engagement*), réalisé à l'hiver 2023, ont également été considérés.

Dans cette analyse, l'obtention du diplôme a été retenue pour mesurer la réussite des études. Les taux de diplomation utilisés proviennent du Système des cohortes étudiantes de l'UQ. Les parts de personnes ayant obtenu de la RAC sont également dérivées de cette source.

Le tiers des étudiantes et étudiants canadiens au baccalauréat à temps complet, et la moitié de ceux à temps partiel, se sont vus reconnaître des crédits au cours de leur première année de cheminement (tableau 1).

Tableau 1

Part des personnes étudiantes qui bénéficient de la RAC (2021-2022)

Statut légal et régime	Bacc.	Maîtrise
Canadien à t. complet	34 %	25 %
Canadien à t. partiel	50 %	26 %
Résident perm. à t. complet	29 %	18 %
Résident perm. à t. partiel	39 %	29 %
International à t. complet	22 %	6 %
Effectif total	35 %	16 %

Source : Système des cohortes étudiantes, UQ.

Notes méthodologiques :

- Avoir au moins trois crédits reconnus au cours de la première année;
- Cohortes d'automne 2021 et 2022 combinées;
- Baccalauréats réguliers de 3 et 4 ans, cheminements DEC-BAC inclus;
- Maîtrises sans mémoire seulement.

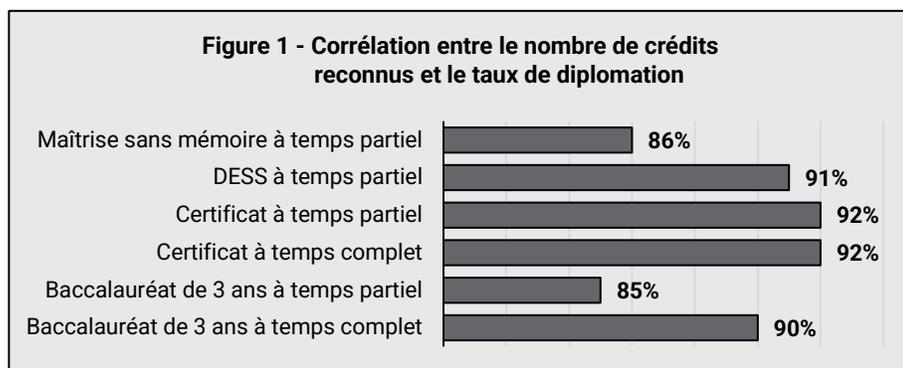
firmement essentiellement ce portrait. En plus du régime d'études à temps partiel et du statut de citoyen canadien mentionnés ci-dessus, les caractéristiques étudiantes suivantes affichent des parts de personnes bénéficiant de la RAC qui sont supérieures à la moyenne :

- Étudier en sciences de l'administration, humaines ou de la santé au baccalauréat, et en sciences de la santé ou de l'éducation à la maîtrise. Le droit se distingue également;
- Débuter son programme d'études plus tardivement, soit à l'âge de 21 ans ou plus au baccalauréat et à 25 ans ou plus à la maîtrise;
- Avoir déjà interrompu des études antérieures (secondaires, collégiales ou universitaires) ou fait une pause d'études d'au moins un an avant d'entrer dans son programme;
- Être admis sur la base d'études universitaires de même niveau (ex. entrer au 1^{er} cycle sur la base d'un autre diplôme de 1^{er} cycle) ou sur une base expérientielle;
- Être de première génération, tant collégiale qu'universitaire;
- Assumer des responsabilités familiales (enfants ou autres personnes à charge);
- Occuper un emploi durant ses études, particulièrement lorsqu'on y consacre plus de 20 heures par semaine.

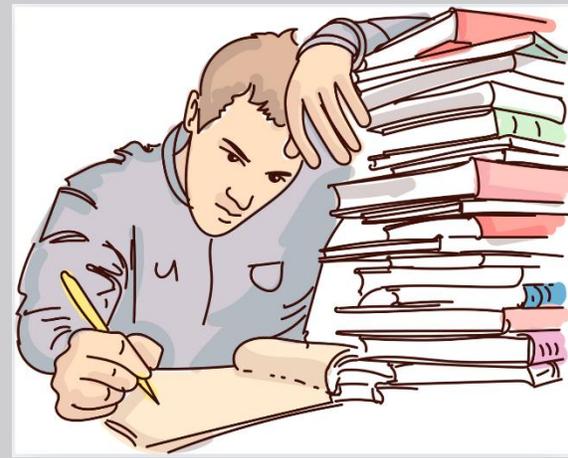
Finalement, on constate que les personnes au baccalauréat qui se considèrent très bien préparées à entreprendre leur programme et qui ont un projet d'études bien défini (c.-à-d. un choix de programme et d'établissement définitif dès le départ et des intentions claires à l'égard de l'obtention du diplôme) sont proportionnellement plus nombreuses à obtenir de la RAC. La situation est toutefois différente à la maîtrise, où la RAC se veut plus fréquente lorsque le projet de formation apparaît moins solide (préparation aux études jugée plus faible, choix de programme et d'établissement incertains).

RAC et diplomation, deux variables fortement corrélées

Plusieurs facteurs, comme l'âge, le genre, les antécédents scolaires, la motivation étudiante et bien d'autres, peuvent influencer la réussite scolaire. Bien qu'une corrélation élevée n'implique pas nécessairement une relation causale, il est intéressant de noter la présence d'un lien fort entre le nombre de crédits reconnus au cours de la première année de cheminement et le taux de diplomation. En effet, le coefficient de corrélation de Pearson entre ces deux variables s'établit à 85 % ou plus pour toutes les combinaisons de programmes et de régimes d'études présentées à la figure 1.



Source : Système des cohortes étudiantes, UQ.



Notes méthodologiques

La figure 1 ne porte que sur les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne. Les trois plus récentes cohortes d'automne 2015, 2016 et 2017, suivies respectivement jusqu'en 2021, 2022 et 2023, ont été groupées pour obtenir un volume satisfaisant de données. Pour la maîtrise, exceptionnellement, cinq cohortes ont été agrégées (2013-2017). Les programmes par cumul de certificats et les cheminements DEC-BAC, qui impliquent par défaut la reconnaissance de blocs de cours, ne sont pas considérés dans les baccalauréats de 3 ans. Bien qu'il existe des cours de moins de trois crédits, trois crédits demeurent la norme. Quand le total des crédits reconnus n'est pas un multiple de trois, le taux de diplomation associé, qui ne s'appuie que sur quelques personnes, est alors peu fiable. Seuls les multiples de trois ont donc été retenus. Les combinaisons suivantes, non illustrées à la figure 1, pouvaient difficilement être ventilées par nombre de crédits dû à de petits nombres : le DESS à temps complet et la maîtrise sans mémoire à temps complet.

Le tableau 2 se veut essentiellement une actualisation de la page 40 de Bonin (2020), à quelques détails méthodologiques près. Il concerne les citoyennes et citoyens canadiens. Les taux de diplomation après 8 ans au doctorat reposent sur les données cumulées des cohortes d'automne de 2012 à 2015 et ceux après 6 ans à la maîtrise, sur celles de 2014 à 2017. Pour tous les autres programmes, les taux sont ceux de la plus récente cohorte (2017 suivie jusqu'en 2023). Dans le tableau, le symbole « --- » indique que le nombre de personnes étudiantes dans cette situation est inférieur à 20, soit un nombre considéré insuffisant pour produire la donnée.

Taux de diplomation croissant avec les crédits reconnus

La forte corrélation observée précédemment indique un rapport étroit entre la RAC et la diplomation. Le *Référentiel de données sur la réussite des études*, publié en 2020, montrait que « les taux d'obtention du diplôme augmentent de manière significative avec le nombre de crédits reconnus en début de programme, et ce, particulièrement aux études à temps partiel » (Bonin, 2020, p.40). Ceci demeure vrai pour les cohortes récentes, comme le confirme la mise à jour proposée au tableau 2.

Tableau 2

Taux de diplomation selon le programme, le régime d'études et le nombre de crédits reconnus au cours de la première année de cheminement*

Nombre de crédits reconnus	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Aucun crédit reconnu	68	58	84	82	62	49
1 à 15 crédits	80	80	95	86	69	50
16 à 30 crédits	82	86	---	89	62	57
31 crédits ou plus	88	---	---	---	---	67
Temps partiel						
Aucun crédit reconnu	27	32	38	55	24	15
1 à 15 crédits	46	56	59	67	43	---
16 à 30 crédits	50	75	91	82	48	---
31 crédits ou plus	61	---	---	84	---	---

* La cohorte de l'automne 2017, suivie jusqu'à l'automne 2023, est généralement celle qui a été utilisée. Se référer aux notes méthodologiques de la page précédente pour plus de précisions.

Source : Système des cohortes étudiantes, UQ.

Note : BAC=baccalauréat, CER=certificat, DESS=diplôme d'études supérieures spécialisées, MAI-P=maîtrise professionnelle (sans mémoire), MAI-R=maîtrise recherche (avec mémoire), DOC=doctorat.

Persévérance accrue, peu importe la réalité étudiante

Au baccalauréat, le volume d'inscriptions a permis de procéder à une analyse plus fine. Celle-ci a montré qu'en tenant compte du genre (homme, femme) et du groupe d'âge (20 ans ou moins, 21-24 ans, 25 ans ou plus), l'accroissement du taux de diplomation avec le nombre de crédits reconnus à l'entrée se maintient pour toutes ces réalités étudiantes. De plus, pour des cotes de rendement (cote R) au collégial comparables (24 ou moins, 25 à 27, 28 ou plus), pour les personnes admises sur la base d'un DEC, cette progression s'observe également. La cote R étant un des meilleurs prédicteurs de la réussite au baccalauréat, ceci en dit long sur l'impact de la RAC sur la persévérance scolaire!

Capacité d'influencer le choix d'établissement

Parmi les retombées positives de la RAC, on note également sa capacité à influencer le choix de l'établissement. Bien que la réputation de l'établissement, la proximité du lieu d'enseignement et l'offre de programmes et de cours soient les principales raisons pour choisir son université, 4 % des personnes qui ont participé au projet ICOPE indiquent tout de même s'y être inscrites d'abord et avant tout pour sa reconnaissance des acquis. Relativement stable depuis 2011, cette proportion se veut plus élevée au

Exemples de commentaires liés au choix de l'établissement

« J'ai bien aimé le fait que [mon université] me crédite des cours à la suite de mes bonnes notes au cegep. Sans cela je n'aurais jamais choisi [cet établissement], car je voulais aller dans une autre université. »

« Mon premier choix pour le BAC en RH était [une autre université] pour la proximité et la qualité de leurs installations. Mais le fait que nous n'avons pas à refaire l'examen du CRHA m'a fait choisir [cette université]. »

« J'avais déjà entamé mon certificat [dans cette université] à temps partiel en éducation préscolaire et enseignement primaire lorsque le programme du BAC en enseignement primaire [d'une autre université] est sorti. Je voulais changer d'université, mais (...) On ne me garantissait pas que l'on reconnaîtrait tous mes cours. Je suis donc resté [dans cette université], car je ne voulais pas recommencer et engendrer des coûts et du temps supplémentaire. »

Exemples de commentaires liés au processus administratif

« Il y a peu de reconnaissance des parcours antérieurs (...), alors que le programme se veut un programme de travail-études pour les personnes déjà en situation d'emploi dans le domaine. »

« Je trouve que comparativement à d'autres universités, [mon université] ne crédite pas beaucoup de cours aux techniciens et reconnaît peu l'expérience professionnelle dans le domaine étudié. Le processus de reconnaissance des acquis est compliqué et beaucoup trop exhaustif. C'est très frustrant et démotivant. »

« Le processus de reconnaissances des acquis est périlleux et décevant, je ne le recommanderais pas. »

« J'aimerais juste signaler les difficultés liées à la reconnaissance des diplômes qui obligent parfois à reprendre un cursus qualifiant québécois (malgré une expérience reconnue et un diplôme valide). »

« La non reconnaissance d'acquis professionnel est un frein à l'apprentissage et au retour aux études. »

baccalauréat (5 %), mais plus faible aux cycles supérieurs (2 %) (Bonin et Couillard, 2023, p.33). L'UQTR se démarque avec une proportion supérieure à la moyenne (6 %), alors que les établissements spécialisés (INRS, ENAP, ÉTS et TÉLUQ) affichent une part moindre (tableau 3).

Des commentaires étudiants provenant d'ICOPE soulignent qu'une plus grande ouverture à reconnaître les acquis scolaires ou expérientiels fait une différence quand vient le temps de choisir son établissement. La note de Bédard-Brûlé (Octobre 2024, p. 5), qui analyse les commentaires de personnes admises non inscrites, recueillis dans le cadre de l'enquête ANI 2023, illustre aussi cette réalité.

Aplanir les obstacles qui demeurent

Un des principes fondamentaux de la RAC est qu'on « n'a pas à réapprendre ce [qu'on] sait déjà ni à refaire, dans un contexte scolaire formel, des apprentissages [qu'on] a déjà réalisés dans d'autres lieux, selon d'autres modalités » (CERAC, 2024).

L'expérience étudiante décrite par les plus récentes enquêtes ICOPE et NSSE questionne l'ouverture à reconnaître les acquis antérieurs. Parmi la quarantaine de commentaires qui concernent la RAC, il est entre autres fait mention de la lourdeur du processus administratif et d'une certaine résistance à reconnaître l'expérience professionnelle et les cours suivis dans un autre établissement d'enseignement. L'enjeu des diplômes obtenus à l'étranger ressort également.

À la lecture des commentaires étudiants présentés en page 5 de l'analyse de Bédard-Brûlé (Août 2024) et des extraits relatifs au processus administratif partagés dans ce document (voir page précédente), force est de constater que plusieurs barrières demeurent. Considérant qu'elle permet de soutenir la persévérance scolaire, notamment celle des nombreuses personnes avec un profil moins traditionnel, l'ouverture à la RAC ne peut qu'avoir des retombées favorables pour tous, incluant pour les établissements d'enseignement et pour la société québécoise.

Nous espérons que l'information partagée dans cette note contribuera à alimenter les réflexions et discussions relatives à la reconnaissance des acquis et des compétences à l'université et qui sait, à aplanir les obstacles restants.

Tableau 3

Part des personnes répondantes ayant choisi leur établissement principalement pour la RAC

Étab.	Canadien	International
UQAM	3,6 %	1,2 %
UQTR	6,7 %	0,3 %
UQAC	2,1 %	2,7 %
UQAR	4,3 %	0,8 %
UQO	3,0 %	3,2 %
UQAT	3,5 %	4,0 %
INRS	0,0 %	0,0 %
ENAP	0,0 %	0,0 %
ÉTS	2,9 %	0,5 %
TÉLUQ	0,8 %	0,0 %
Réseau UQ	4,1 %	1,3 %

Source : Enquête ICOPE 2022, UQ.

Références

Bédard-Brûlé. I. (2024). « [Les obstacles du parcours de l'admission à l'inscription. Analyse des données qualitatives de l'enquête ANI](#) », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, Octobre.

Bédard-Brûlé. I. (2024). « [Enquête ICOPE 2022 : Analyse des commentaires des répondants et répondantes](#) », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, Août.

Bélisle, R., Supeno, E., Breton, S. et Mottais, E. (avec J. Bibeau et M. Bélisle) (2024). [État des connaissances sur la reconnaissance des acquis et des compétences à l'université. Rapport préparé pour le Bureau de coopération interuniversitaire \(BCI\)](#). Bureau de coopération interuniversitaire et Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage.

Bonin, S. et S. Girard (2009). « [Reconnaître les acquis de nos étudiants a-t-il un impact sur leur réussite scolaire? Survol de la situation au baccalauréat et à la maîtrise](#) », Université du Québec.

Bonin, S. et S. Girard (2010). « [Qui sont nos étudiants en situation de reconnaissance d'acquis? Portrait des étudiants au baccalauréat et à la maîtrise](#) », Université du Québec.

Bonin, S. (2020). « [Référentiel de données sur la réussite des études – Premier, deuxième et troisième cycles universitaires](#) », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

Bonin, S. et A. Couillard (2023). « [Rapport d'enquête ICOPE 2022](#) », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) (2024). « [Forum La reconnaissance des acquis et des compétences à l'université : Favoriser la réussite!](#) », Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke, 6 et 7 novembre., Cahier des participant-es, Mot de bienvenue.

Centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC) (2024). [Découvrez la RAC – Principes de la RAC](#).

Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (ORES) (2024a). Dossier [Formation continue en enseignement supérieur : des parcours de réussite étudiante](#).

Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2024b). « [La reconnaissance des acquis à l'université : un vecteur de réussite pour les populations étudiantes non traditionnelles](#) », Veille, article, mai.

Pour citer cette note :

Bonin, Sylvie (2025). « [Quel est l'impact de la reconnaissance des acquis et des compétences sur la réussite des études, et qui en bénéficie le plus?](#) », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.